

animation

emploi

études

LES CONTRIBUTIONS DES CARIF-OREF AU CPRDFP :

UNE OFFRE DE SERVICES ENRICHIE



Juillet 2013

LES CONTRIBUTIONS DES CARIF-OREF AU CPRDFP : UNE OFFRE DE SERVICES ENRICHIE

En janvier 2012 un premier document signalait les contributions des Carif-Oref à l'élaboration des Contrats de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP).

Si tous les Carif-Oref sont mobilisés par les CPRDFP, ils le sont cependant à des degrés divers selon les réalités régionales. Aujourd'hui ce second document illustre la palette de services rendus par les Carif-Oref, dans les phases de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des CPRDFP. Il vise également à montrer comment les CPRDFP ont consolidé certaines missions et favorisé l'émergence de nouveaux chantiers.



ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DE L'ÉCONOMIE ET ENJEUX POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES EMPLOI FORMATION

Les Carif-Oref sont impliqués sur les deux sujets que sont **l'analyse des mutations économiques et les démarches prospectives**. Il s'agit d'alimenter le dialogue régional entre acteurs institutionnels en charge des politiques emploi/formation et acteurs économiques et ainsi de **favoriser l'interface entre les schémas régionaux de formation et de développement économique**.

Les Carif-Oref développent une **réflexion prospective partagée** au niveau régional sur les évolutions en matière d'emplois et de compétences. Ces travaux concourent à adapter en conséquence les cartes de formation professionnelle et à sécuriser les parcours professionnels des individus.

Cela se traduit par de la veille documentaire, des études prospectives et d'autres travaux sur les secteurs, les filières économiques et les territoires. Ces productions sont réalisées en partenariat avec les branches professionnelles et les acteurs territoriaux.

Selon les missions qui leur sont confiées, les Carif-Oref pilotent, animent ou participent à des cellules de veille prospective.

Ils apportent les outils nécessaires à ces travaux. Il s'agit d'une part **d'outils quantitatifs** prenant la forme de diagnostics permettant une meilleure connaissance des métiers, des emplois, des qualifications et de leurs évolutions, voire de projections d'emplois et d'hypothèses d'évolution à court et moyen terme. D'autre part des **approches qualitatives** sont développées pour favoriser la concertation.

Elles permettent de faire émerger de grands enjeux emploi/formation identifiés notamment par les branches professionnelles. Cette nouvelle connaissance issue d'une analyse partagée contribue à appréhender les besoins sur les territoires en matière d'emploi et de formation.

Utilisés dans le cadre du CPRDFP, ces travaux le sont aussi dans d'autres dispositifs contractuels entre l'État, la Région et les partenaires économiques et sociaux.

APPUI À L'ÉLABORATION DES CARTES DE FORMATION

Les Carif-Oref élaborent des **cartographies régionales des formations professionnelles**. D'une part, la cartographie de l'offre de formation existante permet de localiser les établissements et les formations dispensées. D'autre part, l'état des lieux des **effectifs en formation** permet d'analyser l'articulation des voies d'accès à la qualification (scolaire, universitaire, alternance, formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi et parfois des salariés) par territoires, niveaux, spécialités.

Ces cartographies contribuent à faire émerger des enjeux pour faire évoluer l'offre de formation en fonction des besoins des territoires, des secteurs d'activité et des publics.

Elles alimentent également les sites Internet des Carif-Oref pour l'information des publics et des professionnels de l'accueil, de l'information et de l'orientation.

Les Carif-Oref réalisent par ailleurs des travaux spécifiques sur les publics et leurs parcours d'orientation, de formation et d'évolution professionnelle. Ils peuvent porter sur les problématiques d'abandons et de ruptures de formation permettant ainsi une meilleure connaissance des phénomènes de décrochage.

Les Carif-Oref réalisent ou coordonnent des enquêtes d'insertion, auprès des sortants des différentes voies de formation et parfois des entrants en emploi. Ils peuvent également être sollicités pour produire des études sur les mobilités professionnelles et les modes d'alimentation

des emplois en cours de carrière. Ces productions contribuent à la sécurisation des parcours professionnels.

Les travaux réalisés par les Carif-Oref avec leurs partenaires respectifs sur les secteurs d'activité et les territoires participent également à la définition des besoins de formation en région.

Les résultats de ces travaux sont présentés en Comité de coordination régional emploi formation professionnelle (CCREFP). Ils sont utiles aux signataires du CPRDFP pour faire évoluer les cartes de formation : ouverture/fermeture de section, articulation et développement des voies d'accès à la qualification, choix des niveaux et filières de formation au regard des besoins de recrutement...

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

Les Carif-Oref sont missionnés depuis leur création par l'État et la Région pour rendre l'information sur l'emploi et la formation accessible à la fois aux professionnels de l'accueil, de l'information et de l'orientation et au grand public au travers des **bases de données "offre de formation"**. Ces deux cibles ont des besoins différents et des outils spécifiques sont développés selon la cible qui est privilégiée. Par exemple les portails d'information sur les formations, les métiers et leurs débouchés sont des outils conçus pour être accessibles au grand public.

Dans le cadre des CPRDFP, les Carif-Oref voient leur mission confirmée en ce qui a trait à l'amélioration de la lisibilité de l'offre de formation au travers de bases de données qui utilisent le langage harmonisé d'échange sur l'offre de formation, Langage harmonisé d'échange sur l'offre (Lhéo).

Ceci se traduit aussi par la définition d'un périmètre partagé, de champs d'information communs et de l'usage de référentiels communs (formacode notamment). De par leur proximité géographique, les Carif-Oref ont une bonne connaissance des organismes de formation garantissant la qualité de l'information transmise. Ces bases régionales alimentent une base interrégionale développée par le réseau des Carif-Oref.

Ceci permet de renseigné également d'autres bases nationales : le portail orientation pour tous, la future base Dokelio, Parcours 3, le portail de l'alternance. Dans plusieurs régions un lien est fait avec la base Pactole des Direccte permettant d'avoir accès à l'ensemble des organismes ayant un numéro de déclaration d'existence.

Plusieurs Carif-Oref collectent également l'offre de formation privée, dans des périmètres variables selon les régions et leurs attentes. D'autres intègrent aujourd'hui l'offre de formation initiale répondant ainsi à un besoin d'information sur la formation tout au long de la vie. D'autres diffusent l'offre de formation par apprentissage votée par les Régions.

Les outils d'information dématérialisés sont ainsi actualisés lors de mises à jour quotidiennes par le biais d'exports. Aux côtés de l'offre de formation, les Carif-Oref développent des outils d'information sur les métiers et les débouchés à l'issue des formations.

Le CPRDFP a renforcé dans plusieurs régions le rôle de coordination et d'animation des acteurs de l'Accueil, information et orientation au travers de la labellisation du Service public de l'orientation (SPO).



PROFESSIONNALISATION DES RÉSEAUX D'ACTEURS

Dans un contexte de réforme de l'orientation, la mise en place d'un SPO vise à garantir "à toute personne l'accès à une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés, et les niveaux de rémunération" (Article L. 6111-5 du code du travail). Cette dimension est intégrée dans une grande majorité de CPRDFP.

Plusieurs Carif-Oref assurent une mission de professionnalisation des acteurs de l'Accueil information orientation (AIO). Elle a pour objectif de renforcer leurs connaissances et de favoriser les collaborations entre les différents réseaux concernés.

Les organismes de formation, les acteurs de l'emploi, de la formation, de l'insertion, ainsi que les entreprises sont également des cibles de la professionnalisation.

La professionnalisation des acteurs peut concerner un réseau d'acteurs spécifiques ou une diversité de réseaux d'acteurs. Elle prend des formes variées : un programme pluriannuel de formations, des cycles de conférences thématiques, des journées outils, des échanges de pratiques. Elle s'appuie aussi sur la mise à disposition d'outils pédagogiques tels que des outils de Formation ouverte et à distance (FOAD), des outils d'information sur les activités et les métiers basés sur les travaux de capitalisation autour des besoins économiques.

Les programmes de professionnalisation abordent une grande diversité de thématiques : le contexte législatif et institutionnel, l'environnement socio-économique et les dynamiques de territoires, les représentations, stéréotypes et approches des différents publics et l'appropriation des démarches et outils...

MISE EN SYNERGIE DES DYNAMIQUES TERRITORIALES ET PARTENARIALES

La mise en œuvre opérationnelle des CPRDFP engage les Carif-Oref à poursuivre et développer leurs contributions aux dynamiques territoriales et partenariales par la mise en synergie des acteurs concernés.

En effet, la nécessité de disposer d'un outillage et d'expertises partagées, pour construire les politiques partenariales liées au CPRDFP, se traduit par la mobilisation des Carif-Oref sur le développement de coopérations avec des réseaux d'acteurs régionaux et territoriaux et le renforcement d'outils communs au service de l'analyse concertée des besoins d'emploi comme la lisibilité de l'offre de formation ou des outils de pilotage.

Cette capacité des Carif-Oref à décloisonner et faire travailler ensemble des "univers" différents se déploie particulièrement dans le champ de l'observation.

Développer les échanges, faciliter les collaborations, croiser les points de vues et mettre à disposition une information partagée et de qualité, se décline alors par :

- la mise en réseau des services d'études et de statistiques inscrits en région sur l'emploi-formation (Pôle Emploi, Rectorat, Direccte, Région...) et des observatoires existants (branches, Opca, Maisons de l'emploi, chambres consulaires...). La production de diagnostics régionaux emploi-formation en appui aux CPRDFP en est une illustration,

- la coordination de travaux et la mutualisation de données, avec notamment un renforcement du partage documentaire et la capitalisation des outils d'observation existants au niveau régional et territorial,

- le partage d'expertise de prospective emploi/formation,
- une observation plus qualitative partagée avec l'ensemble des acteurs.

Par ailleurs, la volonté du CPRDFP de donner plus d'importance à l'analyse par filière et par territoire conduit notamment à l'articulation des travaux et au croisement des approches et outils notamment entre les Oref et les branches professionnelles, et ce, en complémentarité avec les acteurs régionaux et territoriaux.

CONTRIBUTIONS AUX CCREFP

Le CPRDFP a renforcé le rôle d'appui des Carif-Oref aux travaux des CCREFP. Ce rôle est souvent décliné au travers de fiches actions en lien avec la circulaire Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) dans le texte du CPRDFP. Cet appui se décline dans les différentes régions selon deux niveaux de contributions. Les Carif-Oref peuvent venir alimenter les travaux des commissions du CCREFP sur les différentes thématiques traitées, comme par exemple l'alternance, la Validation des acquis par l'expérience (VAE), l'orientation ou encore l'insertion des jeunes. Cette contribution peut se traduire par la présentation de travaux existants, la réalisation d'études ou d'outils ad-hoc selon les besoins des commissions, l'élaboration avec les partenaires de diagnostics partagés, l'animation de groupes de travail.

Dans plus de la moitié des régions, certaines régions, la mission de secrétariat permanent a été confiée par l'État et la Région au Carif-Oref. Au-delà d'un rôle administratif, cette mission comprend surtout un rôle de diffusion d'informations, de relations avec les acteurs, de communication ; un rôle de structuration et de coordination technique du CCREFP ; un rôle juridique ainsi qu'un rôle d'animation au sein des commissions et groupes de travail¹.

Les Carif-Oref interviennent également, plus ou moins directement, dans les démarches de suivi et d'évaluation du CPRDFP, pilotées par le CCREFP. Cette contribution se met en place dans les régions et est amenée à se développer tout au long du contrat.

Actuellement, différents degrés d'implication des Carif-Oref sont d'ores et déjà définis par les CCREFP. Il peut s'agir de l'élaboration de tableaux de bord de suivi des actions, ainsi que de la collecte régulière des informations nécessaires pour le renseigner.

Les Carif-Oref peuvent également être amenés à animer des groupes techniques et dans certains cas, l'implication du Carif-Oref va jusqu'à la définition des méthodes d'évaluation du CPRDFP, voire jusqu'à la conduite de l'évaluation.

¹Le CCREFP : "une instance de concertation et de coordination au cœur de la gouvernance régionale de l'emploi et de la formation professionnelle" CNFPTLV, décembre 2012.



CONCLUSION

Les contributions effectives des Carif-Oref aux CPRDFP mettent en lumière leur capacité à développer de nouvelles expertises en réponse aux besoins des commanditaires. Elles montrent aussi la pertinence de l'articulation et des synergies entre les missions d'observation, d'information, d'animation et de professionnalisation des Carif-Oref.

Forts de leurs réalisations dans les CPRDFP en cours, les Carif-Oref sauront proposer des réponses adaptées aux évolutions des cadres de coopération.

Document rédigé par :

Coordinateurs du groupe RCO/CPRDFP :
Luce Charbonneau - Efigip
Pierre Louis - PRAO

Malika Mansouri - CREFOR Haute-Normandie
Sonia Milliard - ORM Paca
Christine Nouchet - GREF Bretagne
Claude Redmann - C2RP Nord pas de Calais
Marie-Béatrice Rochard - Gip Alpha Centre
Blandine Denis - DIO Picardie

Avec la contribution de Christophe Usselio La Verna - CNFPTLV